

| |
|-----------------------------|
| RÉPUBLIQUE FRANÇAISE |
| DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT |
| CANTON DE LODÈVE |

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2021

| |
|-----------------------|
| numéro CC_211216_1 |
|-----------------------|

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre,

Le Conseil communautaire, dûment convoqué le dix décembre deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire, Salle Ramadier à Lodève, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

| nombre de membres | |
|-------------------|----|
| en exercice | 59 |
| présents | 34 |
| exprimés | 53 |
| vote | |
| pour | 53 |
| contre | 0 |
| abstention | 0 |

Présents :

COMBES Michel, VAN DER HORST Claire, VALAT Jérôme, ROMERO Sonia,
TRINQUIER Jean, GOUJON Bernard, FABRE Daniel, LÉVÊQUE Gaëlle,
SAUVIER Jean-Marc, ROCOPLAN Nathalie, BOSCH David, GOURMELON Iz'ia,
GALEOTE Monique, MARRES Gilles, VERDOL Marie-Laure, ALIBERT Damien,
LAATEB Claude, ROMO Christophe, ROUVEIROL Valérie, REQUI Jean-Luc,
ABRIC Michel, JAHNICH Bernard, COUVELARD Jean-Christophe, THERY Clément,
BOUSQUET Pierre-Paul, LEMAIRE Guy, OLLIER Éric, PERIGAULT Isabelle,
FALCOU Alain, VALETTE Daniel, CARLES Alain, ROIG Frédéric, GOUTELLE Antoine,
VANDEL Véronique

Absents avec pouvoirs :

BAÏSSET Martine à REQUI Jean-Luc, BRAL Jean-Michel à VALAT Jérôme,
AGUSSOL Jean-Paul à THERY Clément, CROS Ludovic à LÉVÊQUE Gaëlle,
BENAMEUR Ali à MARRES Gilles, KOEHLER Didier à SAUVIER Jean-Marc,
ENNADIFI Fatiha à GALEOTE Monique, PEDROS Isabelle à ROCOPLAN Nathalie,
DRUART David à ROCOPLAN Nathalie, KASSOUH Hamed à VERDOL Marie-Laure,
OLIVIER Françoise à BOUSQUET Pierre-Paul, PRADEL Sophie à
BOUSQUET Pierre-Paul, REVERBEL Jean à ROUVEIROL Valérie, CLARISSAC Jérôme à
TRINQUIER Jean, RICARDO Christian à LAATEB Claude, BASCOUL Chantal à
FALCOU Alain, PAILHOUS Jean-Paul à REQUI Jean-Luc, BENAMMAR-KOLY Fadila à
BOSCH David, ROUQUETTE Damien à LAATEB Claude

Absents :

GOUDAL Joëlle, VIALA Alain, SYZ Nathalie, COUPEAU Sandrine, SINÈGRE Joana,
BERLENDIS Philippe

| | |
|----------------|---|
| OBJET : | SOUTIEN À LA CANDIDATURE À L'EXPÉRIMENTATION NATIONALE TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE LODEVOIS ET LARZAC |
|----------------|---|

VU les lois n°2016-231 du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée et n°2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée, précisées par le décret n°2021-863 du 30 juin 2021 relatif à l'expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée,

VU les délibérations n°CC_191219_22 du Conseil communautaire du 19 décembre 2019 et n°CC_200116_02 du Conseil communautaire du 16 janvier 2020, apportant son soutien au Conseil citoyen pour le projet de candidature à la démarche territoire zéro chômeur de longue durée et approuvant l'adhésion à l'association TZCLD,

CONSIDÉRANT que l'expérimentation nationale territoires zéro chômeur de longue durée vise à apporter une solution innovante à la lutte contre le chômage de longue durée,

CONSIDÉRANT qu'après une première expérimentation lancée sur dix territoires par la loi n°2016-231 sus-visée, la nouvelle loi n°2020-1577 du 14 décembre 2020 sus-visée étend l'expérimentation à au moins cinquante nouveaux territoires et après parution du décret d'application n°2021-863, un appel à projet national a été lancé,

CONSIDÉRANT que ce projet est basé sur la co-construction des acteurs locaux qui sont réunis en comité local pour l'emploi et repose sur trois hypothèses :

- « personne n'est inemployable » : tous les chômeurs de longue durée ont des compétences inutilisées qui peuvent être mobilisées,
- la privation d'emploi coûte cher à la collectivité : les coûts des prestations liées à la privation d'emploi pourraient être utilisés pour créer des emplois,
- de nombreux besoins sociaux, économiques et environnementaux sont peu ou pas couverts, car pas assez rentables pour le marché privé ou parce mal repérés à l'échelle de certains territoires,

CONSIDÉRANT que le modèle économique consiste à activer les dépenses passives, c'est-à-dire à rediriger les budgets issus de la privation d'emploi, les manques à gagner et autres coûts induits pour financer les emplois manquants ainsi permettre à chaque volontaire d'accéder au droit à l'emploi : la loi prévoit le financement des emplois à travers un fonds d'expérimentation territoriale versé aux Entreprises à But d'Emploi (EBE),

CONSIDÉRANT que sur le Lodévois et Larzac, l'initiative de la démarche revient à des citoyens, personnes privées durablement d'emplois, rassemblés en collectif, la démarche s'est structurée grâce à l'appui de la Ville de Lodève et de la Communauté de communes Lodévois et Larzac et le montage du dossier a été réalisé grâce à la mobilisation de financements de la politique de la ville de la communauté de communes, de l'État, du Conseil régional Occitanie et du Conseil départemental de l'Hérault,

CONSIDÉRANT que deux entreprises à but d'emploi seront créées sur le territoire : une dédiée aux services à la personne et une seconde sur la transition écologique,

Après dix huit mois de travail partenarial ayant permis la définition du projet et la mise en place de la dynamique territoriale, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de soutenir la candidature territoire zéro chômeur de longue durée en Lodévois et Larzac auprès du Ministère du travail.

Où l'exposé de Gaëlle LÉVÊQUE et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : SOUTIENT** la candidature territoire zéro chômeur de longue durée en Lodévois et Larzac auprès du Ministère du travail, dont le diaporama est annexé à la présente délibération et le dossier disponible sur le lien suivant <https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/SoBfZTYSX27SjAW>,

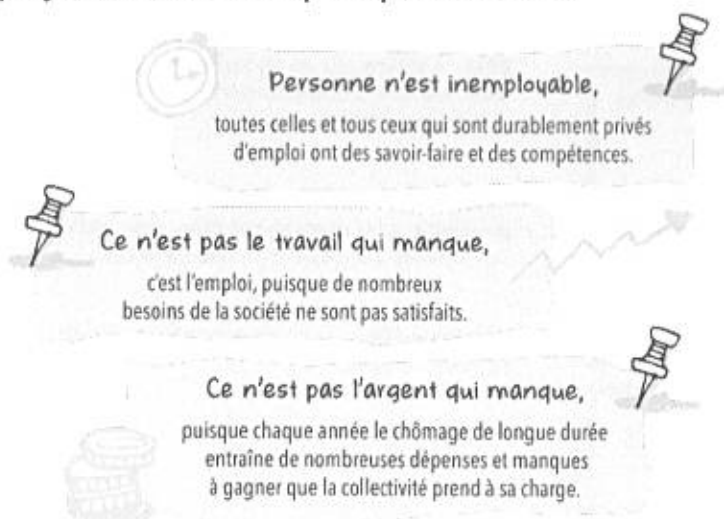
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

- **ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

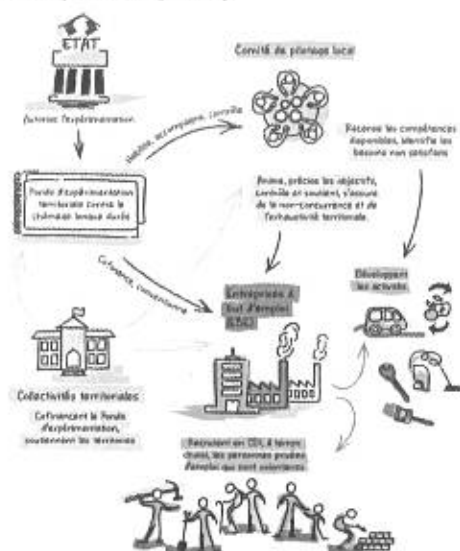
Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont les délibérants signé au registre,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Jean-Luc REQUI

TZCLD, un projet fondé sur trois principes novateurs



TZCLD, une dynamique de territoire autour d'une « Entreprise à But d'Emploi » (EBE)



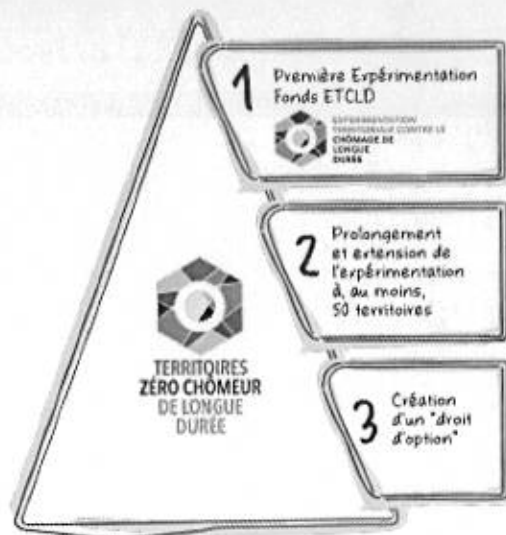
Une gouvernance locale :

un Comité Local pour l'Emploi (CLE) rassemblant tous les acteurs du territoire (élu, institutions, associations, entreprises, personnes privées d'emploi, citoyens...)

Une entreprise à but d'emploi :

- une embauche en CDI, à temps choisi, sans sélection
- la mise en œuvre d'activités utiles au territoire, non-concurrentes de l'existant

TZCLD, une expérimentation en cours d'élargissement



2016 : habilitation de 10 territoires pour 5 ans, dans le cadre d'une première loi d'expérimentation

décembre 2020 : vote par l'AN et le Sénat d'une deuxième loi d'expérimentation, permettant à 50 nouveaux territoires d'être habilités

Automne 2021 : premières habilitations de nouveaux TZCLD

A Lodève, une dynamique de projet collectif initiée depuis 2019

- TZCLD en L&L, une initiative **citoyenne à l'origine**, ayant bénéficié d'un **relais fort des collectivités locales** (CCL&L et Ville de Lodève)
- **Création d'une association de préfiguration**, support de l'équipe-projet
- **Plus de 500 « PPDE » sensibilisées, 95 directement informées, 30 mobilisées dans la durée** depuis janvier 2021, en lien étroit avec le Service Public de l'Emploi, les acteurs de l'accompagnement socio-pro, les acteurs locaux
- **Deux unités d'Entreprises à But d'Emploi (EBE) préfigurées**
 - Une EBE « transition écologique »
 - Une EBE « services aux habitants » & transformation alimentaires
- Une finalisation en cours de la démarche de candidature (décembre 2021)



Conditions d'éligibilité des « PPDE »

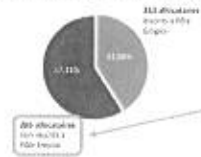
1. Habiter à Lodève depuis plus de 6 mois
2. Être « Personne Privée Durablement d'Emploi » (PPDE)
3. Être volontaire pour une embauche en CDI dans une EBE

Les habitants de Lodève inscrits à Pôle Emploi catégories A,B,C

| Total ABC | Age | | | Sexe | | ancienneté d'inscription | | | | niveau formation | | | | | DTE | |
|--------------|----------------|-------|---------|------|-----|--------------------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|-----|------------------|
| | moins de 25 | 25-44 | 45 et + | F | M | +2 mois | 3 à 11 mois | 12 à 23 mois | 24 mois et + | total OUI A,B,C | niveau 1018 | niveau 1130/1 | niveau 1130/2 | niveau 1130/3 | | niveau 1130/4 |
| T12010 | 1 041 | 154 | 388 | 302 | 514 | 542 | 271 | 437 | 199 | 519 | 511 | 250 | 354 | 302 | 241 | 81 |
| T12020 | 1 048 | 167 | 368 | 313 | 505 | 543 | 176 | 278 | 242 | 353 | 591 | 278 | 296 | 354 | 150 | 82 |
| T12030 | 1 032 | 157 | 370 | 305 | 501 | 538 | 178 | 269 | 242 | 349 | 529 | 275 | 257 | 357 | 140 | 82 |
| T12021 | 1 066 | 161 | 366 | 305 | 517 | 553 | 206 | 380 | 185 | 571 | 616 | 256 | 295 | 395 | 146 | 89 |

Centres de services aux DTM catégories A, B, C
Données de référence : Pôle Emploi, Dares

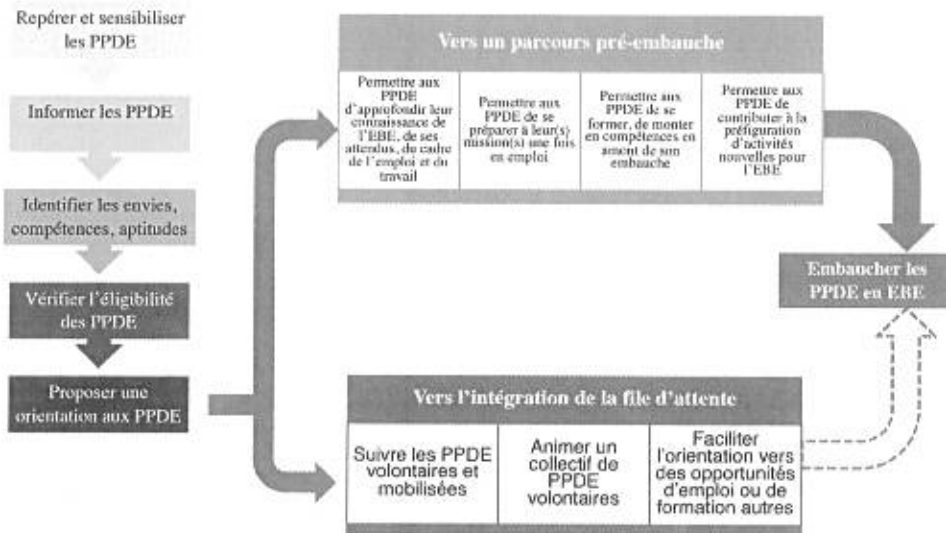
Les habitants de Lodève allocataires du RSA



Des cibles prioritaires, environ 300 personnes
Mais, hypothèse d'un taux de volontariat estimé d'environ 25%, car :
- Nombreux néo arrivants sur le territoire, pas résidents depuis plus de 6 mois et « de passage »
- Importante économie souterraine

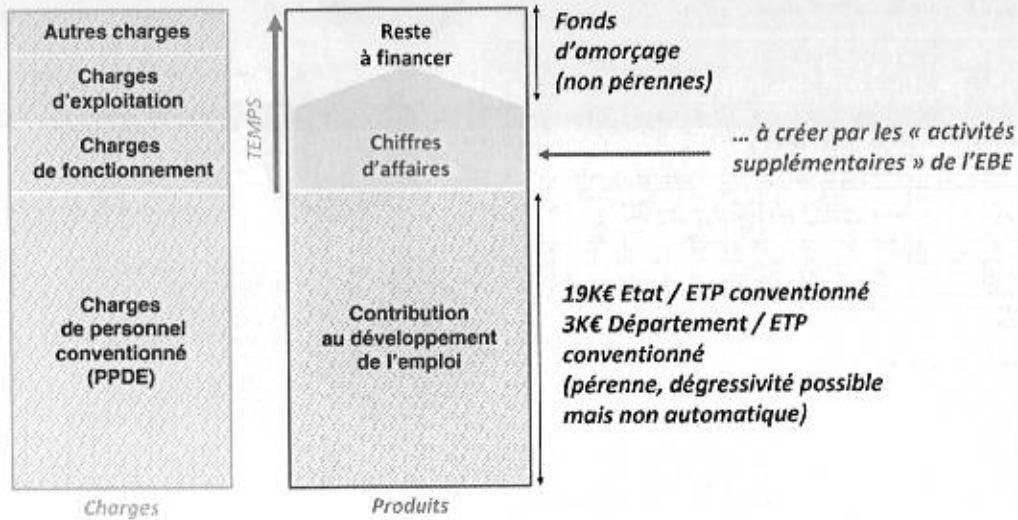
- totale**
 - Ne pas occuper d'emploi dans les 12 derniers mois
- régulière**
 - Être en emploi à temps complet
 - Ou avoir occupé un emploi dans les 12 derniers mois
 - Mais ne pas trouver d'emploi stable répondant à sa demande
- partielle**
 - Occuper un emploi à temps partiel
 - et Chercher depuis plus de 12 mois à occuper un volume horaire plus important
 - Mais Ne pas trouver d'emploi stable au volume horaire souhaité

Organisation du « parcours PPDE »



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Les EBE, un modèle économique en expérimentation



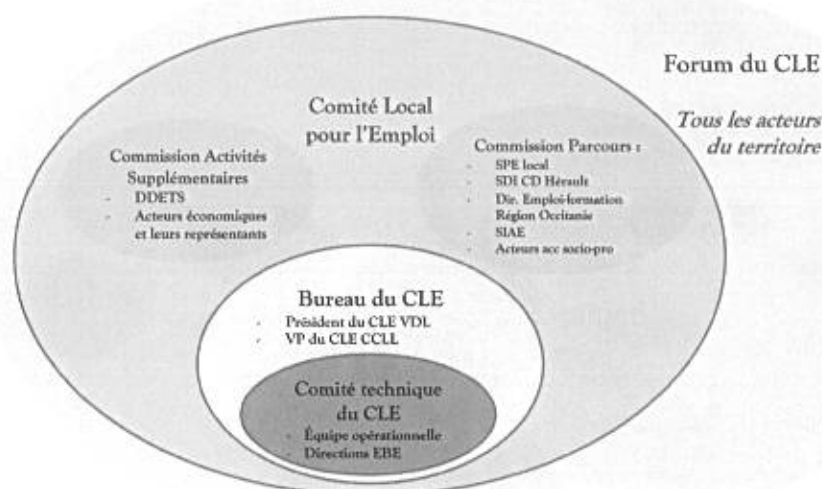
EBE « transition écologique »

- Une EBE créée à partir de porteurs de projets locaux (associatifs ou individuels), dont notamment Le Recyclage Lodévois
- Un projet productif portant sur 3 champs d'activité
 - Réemploi de matériaux et d'objets (hors réemploi bâtiment)
 - Valorisation des biodéchets
 - Production alimentaire bio & valorisation des espaces naturels
- 130 ETP visés à l'horizon 2025

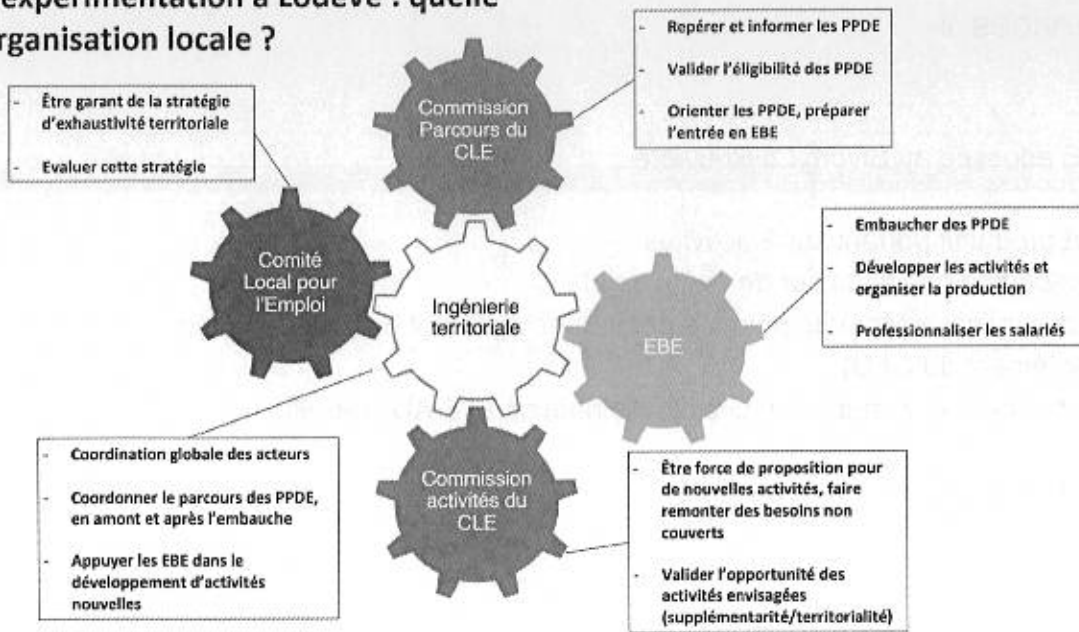
EBE « services »

- Une EBE adossée au Sivom La Rouvière
- Un projet productif portant sur 3 activités
 - Transports d'habitants sur de petits trajets
 - Petits services solidaires pour les personnes âgées et handicapées (en complément du SAD)
 - Transformation alimentaire (circuits distribution EHPAD Hérault)
- Environ 40 ETP visés à l'horizon 2025

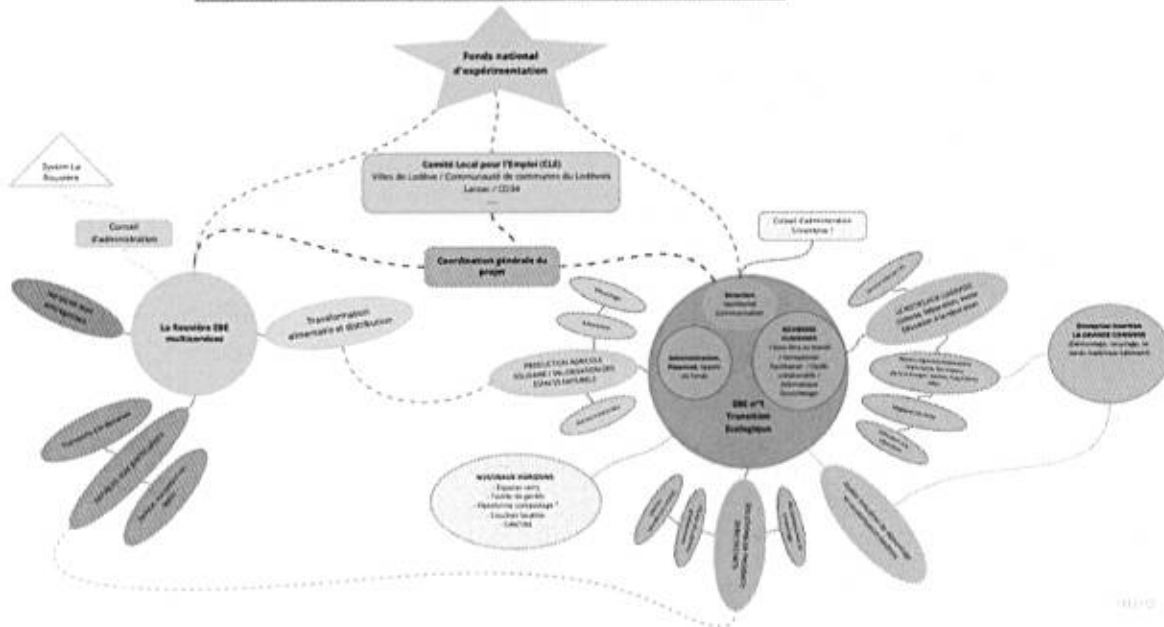
Organisation des instances du Comité Local pour l'Emploi de TZCLD Lodève



L'expérimentation à Lodève : quelle organisation locale ?



TZLO en Lodève (schéma organisationnel - draft n°2)



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.